

Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 17/11/2025

MYTILIMER - PRODUCTION SAS MYTILIMER PRODUCTION - LE GUILVINEC rappelle COQUILLE ST JACQUES CORAILLEE - Rade de Brest



- Noms des modèles ou références concernés : COQUILLE ST JACQUES CORAILLEE Rade de Brest
- Marque : Sans Marque
- Lot Dates de conditionnement des 12 13 et 14 novembre 2025
- Conditionnements : Vrac
- Date début/fin de commercialisation : du 12/11/2025 au 14/11/2025
- Température de conservation : Produit à conserver à température ambiante
- Marque de salubrité : FR 29.072.003
- Zone géographique de vente : France entière
- Distributeurs : Poissonniers Détaillants Grossistes

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX?

- Motif du rappel : Arrêté préfectoral de fermeture de la zone de récolte 29-2025-10-300006
- Risques encourus par le consommateur : Biotoxines marines ASP (toxines amnésiantes)

QUE FAIRE?

- Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Détruire le produit.
- Préconisation sanitaire :

Les toxi-infections alimentaires causées par ces toxines se traduisent par des troubles digestifs (vomissements, douleurs abdominales, diarrhées) dans un délai de 2 à 24 heures suivant l'ingestion des coquillages contaminés. Ces troubles peuvent être suivis de sensations d'étourdissement, de maux de tête persistants, d'une désorientation et éventuellement d'une perte de la mémoire récente.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Remboursement.
- Date de fin de la procédure de rappel : lundi 1 décembre 2025

CONTACT

• Numéro de contact : 0801800820

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

